## **INSCRIPTION**

A photocopier, à compléter, à signer et à faire parvenir par courrier au secrétariat accompagné du règlement.

(Une confirmation d'inscription vous sera envoyée en retour, dans la mesure des places disponibles.)

□ Melle □ Mme □ I	Mme Tél <u>:</u>	Fax:E-mail:	
Nom (en lettres c	apitales)	Prénom :	
Adresse			
Code postal		Ville	
Profession :		Date de naissance :	
Objectif visé:			

Si vous souhaitez participer à plusieurs modules formatifs, merci de bien vouloir compléter une fiche d'inscription par module (faire autant de photocopies de cette fiche que nécessaire)

Merci de bien vouloir joindre 1 0 timbres en service rapide avec votre inscription initiale.

Je souhaite réaliser le module et/ou la formation :
Dates des modules et/ou de la formation :
Région : Coût de la formation :
Rappel : une seule fiche d'inscription par module et/ou formation (Tarifs applicables jusqu'au 31 Décembre de l'année en cours)

Pour réserver, faire parvenir au secrétariat un chèque correspondant au montant du module et/ou de la formation (voir art 14 des conditions générales).

Règlement à l'ordre de l'association RAPH

(SVP ne pas grouper le règlement de plusieurs modules sur le même chèque)

## Date limite d'inscription, un mois avant la date prévue pour la formation

## **CONDITIONS GENERALES:**

1: l'étudiant(e) s'inscrit après réflexion, en toute liberté et à son initiative. 2: le responsable de formation s'engage à réaliser le choix défini ci-dessus par le l'étudiant(e). 3 : l'intitulé du thème est indiqué par l'étudiant(e) sur la présente fiche d'inscription. 4 : au final (sauf avis contraire du responsable de formation) il sera délivré l'attestation de participation ou la certification correspondante comme indiquée dans la convention de formation, en possession de l'étudiant(e). Egalement, pour obtenir l'attestation ou la certification l'étudiant(e) devra être à jour de son ou de ses règlement(s). 5 : aucun pré requis n'est exigé, ni niveau particulier, cependant, afin de suivre au mieux le thème choisi, l'étudiant(e) est informé(e) qu'il est nécessaire de posséder : une bonne culture générale, le respect des valeurs humaines, le sens de la rigueur, une vraie motivation, un équilibre psychologique, une certaine maturité. Le thème choisi s'inscrit dans un but de développement personnel et ce dans un objectif spécifique à l'étudiant(e), aussi, l'intégration des nouvelles connaissances dans une éventuelle application professionnelle est laissée à l'initiative de l'étudiant(e), l'application sur autrui et dans toutes circonstances est donc sous sa responsabilité, 6: le module et/ou la formation aura lieu aux dates et lieux mentionnés ci-dessus par I l'étudiant(e). Le nom du responsable de formation est indiqué sur la présente fiche d'inscription, ses diplômes ou titres ou références, sont indiqués dans la convention de formation en possession de l'étudiant(e) (pages réunies avec les présentes conditions générales) cette convention comprend également les moyens techniques et les conditions pratiques du déroulement du thème (exemple: horaires, détails du contenu etc ... ), l'étudiant(e) déclare avoir pris connaissance de toutes les informations avant de s'inscrire. 7 : dans un délai de dix jours à compter de la signature de la présente inscription, l'étudiant(e) peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception, le règlement est restitué. Passé le délai de rétractation, si en cas de force majeure dûment reconnue, l'étudiant(e) a un empêchement, il peut résilier l'inscription, le règlement est restitué. 8: Tout thème commencé est du intégralement, en cas d'abandon, par l'étudiant(e), aucune somme n'est restituée. 9 : en cas de cessation anticipée du thème du fait du responsable de ce même thème, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata. 10 : le responsable de formation se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs périodes pour des raisons d'effectif, le règlement est alors restitué, il se réserve le droit de reporter une ou plusieurs périodes ou/et de changer le lieu du déroulement pour des raisons d'effectif, le règlement est restitué si l'étudiant(e) n'accepte pas le report. 11: le responsable de formation, son secrétariat ne sont pas responsables des courriers d'annulation ou de report de dates ou de changement de lieu qui n'arrivent pas à destination chez l'étudiant(e) (grèves des postes ou retard dans la distribution ou autres motifs). 12: en cas de nécessité, le responsable de formation initialement prévu peut se faire remplacer par un autre ou être assisté, également et dans un objectif qualitatif, le contenu des modules, la durée, les horaires peuvent être modifiés à sa convenance. 13 : dans tous les articles pré-cités 9,10,11,12 l'étudiant(e) ne peut prétendre à une indemnité quelconque. 14: Le tarif du module et/ou formation sélectionné est indiqué ci-dessus ainsi que dans la convention de formation (pages réunies avec les conditions générales) pour les l'étudiant(e), le règlement est encaissé dès le début du module et/ou de la formation.

(Le stagiaire déclare avoir réalisé une photocopie de la présente fiche d'inscription et déclare conserver le programme concerné où était agrafé cette même fiche.)

Fait le :	à :	Signature :	
		Mention lu et approuv	